

Saison: 2020 - 2021

Bulletin d'adhésion

2 pages recto-verso à remplir en double exemplaire

1ère section d'inscription :	Autres sections :	
Tarifs des cotisations Pièces à fournir		rnir
Nom de l'adhérent :		Affiliation fédérale OFF
Prénom : Sexe :	Date de naissance :	OFSGT OUFOLEP
Adresse:	Bate de naissance .	
Adresse (suite)	Code Postal : Ville :	
Tél. domicile :	Tél. mobile :	
Email (en Majuscule): (Vous recevrez notre Newsletter de laquelle vous pourrez vous désabonner à tout moment)		
Personne à prévenir en cas d'accident		
NOM - Prénom :	Téléphone :	
Autorisation des parents pour les mineurs		
Je soussigné(e) :		Représentant(e) légal(e),
autorise mon enfant à participer aux activités de déplacements.	l'U.S. Ivry, à être transporté en véhicule p	ersonnel pour participer aux
autorise à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer prescriptions médicales.	les interventions d'urgence , éventuellement sou	s anesthésie générale selon les
atteste être informé(e) que l'U.S. Ivry n'est pas respons tés.	sable de mon enfant en dehors des horaires des crés	neaux prévus pour les activi-
Droit à l'image		
autorise l'U.S. Ivry à utiliser dans ses publications du club.	s des photos de moi et/ou mon enfant, à titre grat	uit, réalisées lors des activités
Certificat médical et Assurances		
Je reconnais avoir passé une visite médicale atteste avoir remis un certificat médical de ma section.		

Notice d'information Assurance Licence 2019-2020

Les articles L321-1 et suites du Code du Sport imposent aux Fédérations et Associations Sportives – sous peine de sanctions – l'obligation de souscrire des garanties d'assurance couvrant leur Responsabilité Civile, celle de leurs préposés et celle des pratiquants. Les Fédérations et groupements affiliés ont également l'obligation d'informer les pratiquants de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels.

Avec la licence fédérale qui vous sera délivrée, une assurance individuelle couvrant les dommages corporels vous est proposée. Les garanties couvertes correspondent au minimum à **une garantie de base** individuelle Accident. Des extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base sont proposées à l'adhérent, adaptées à sa situation et qu'il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de l'assureur de sa Fédération.

Fait à Iv	Signature adhérent : Signature section : (ou représentant légal)	
	Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des règles relatives aux conditions d'assurance telles que mentionnées ci-dessus et avoir souscrit l'option de mon choix.	
	De ne pas souscrire au contrat collectif d'accident corporel et je ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre de ce contrat. J'atteste néanmoins avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.	
	De souscrire aux garanties complémentaires couvrant les dommages corporels (proposées par vos fédérations)	
	De souscrire à la garantie de base (incluse dans votre cotisation)	
	En conséquence, je choisis (une seule case à cocher):	
	Je reconnais avoir reçu copie de la notice descriptive de cette assurance collective souscrite par la Fédération à laquelle je suis affilié(e), établie par l'assureur conformément au deuxième alinéa de l'article L.141-4 du code des assurances.	
	Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs des garanties de base et des garanties complémentaires que je peux souscrire individuellement auprès de l'assureur de ma fédération.	
	- de la possibilité de souscrire à des garanties complémentaires dommages corporels.	
	- que cette adhésion, qui n'est pas obligatoire, implique le paiement d'une cotisation annuelle déterminée par la Fédération affinitaire auprès d'un assureur	
	- de la possibilité d'adhérer au contrat collectif d'assurance souscrit par la Fédération à laquelle je suis affilié(e)	
	Je reconnais en outre avoir été informé(e), conformément aux dispositions de l'article L321-6 du Code du sport,	
	l'intérêt que présente la souscription par mes soins d'une assurance couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.	